

ETE 2021

GIFFAUMONT / LAC DU DER - MARNE

CAP SUR LE LAC DU DER
8/13 ANS

REF : 055 002 01

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification
d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

**CENTRE ROGER GOVIN – Ligue de
l'enseignement de la Meuse
PRESQU'ILE DE ROUGEMER
7 CHEMIN DES MILLEPERTUIS
51 290 GIFFAUMONT**

03 26 62 10 30



**ATTESTATION DE REUSSITE AU TEST D' AISANCE AQUATIQUE ET
CERTIFICAT PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES
OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE SEJOUR**

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Le premier jour : 16H

Le dernier jour : 10H

TRANSPORT

En car ou en train selon effectifs (uniquement séjours à la quinzaine) au départ de : Nancy – Metz –
Strasbourg - Mulhouse

1^{er} et dernier repas servis

- Pour les séjours à la semaine : 1^{ère} prestation = dîner ; dernière prestation = petit déjeuner
- Pour les séjours à la quinzaine avec transport : 1^{ère} prestation = dîner ; dernière prestation = déjeuner (panier repas)
- Pour les séjours à la quinzaine en RDV sur place : 1^{ère} prestation = dîner ; dernière prestation = petit déjeuner

SITE

► Situation géographique

Le Lac du Der Chantecoq, le plus grand lac artificiel d'Europe est un plan d'eau exceptionnel pour la pratique des sports nautiques dans un environnement naturel préservé.

Le centre est situé au bord du Lac du Der, sur la presqu'île de Rougemer, dans une zone de loisirs aménagée. Il bénéficie d'installations sportives de qualité intégrées dans un complexe jouxtant le centre (gymnase et terrains multisports).

► Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs)

Le centre possède sa propre école de voile agréée disposant d'une équipe de moniteurs diplômés. Un grand gymnase permet également de pouvoir mener des activités sportives en salle. Le centre est doté de salles d'activités, d'une salle de détente, d'une salle de restauration en self-service avec terrasse donnant sur le lac. L'hébergement est confortable et se fait dans des chambres de 4 ou 5 avec toilettes et salle d'eau privatives.

ACTIVITES

CAP SUR LE LAC DU DER !

Le plus grand lac artificiel d'Europe devient un immense terrain de jeux pour cette colo sportive au bord du lac. Séances d'activités nautiques en multi-supports : optimist/catamaran (selon niveau), double-dériveur, dragon boat, kayak ou paddle selon les conditions de navigation. Randos, VTT, wave-board, rallye sportif, tir à l'arc et baignades viendront compléter cette aventure sportive grandeur nature !

► Documents obligatoires liés aux activités :

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique ET certificat médical préalable à la pratique des activités physiques

ORGANISATION DU SEJOUR

La vie collective est organisée de manière à respecter les besoins et les rythmes de votre enfant, avec le souci permanent de sa sécurité, de son bien-être, ceci pour favoriser son épanouissement et lui permettre d'être autonome dans la limite de ses possibilités.

° **Le lever et le petit déjeuner sont individualisés ; l'enfant compose lui-même son petit déjeuner servi sous forme de buffet.**

° **Les repas : nous veillons tout particulièrement à la diversité des menus proposés ; nous n'oublions pas de lui faire déguster des plats régionaux.**

° **Un temps personnel**, après le repas, permet, à ceux qui le souhaitent, de **se reposer**, et aux autres de **participer à des activités individuelles**, ou par **petits groupes** ; petites courses pour acheter cartes postales ou timbres.

° **Une salle d'activités**, s'ouvrant sur un terrain de jeux extérieurs, offre aux enfants la possibilité de s'exprimer librement, avec le concours discret des animateurs.

° **Chaque soir**, les enfants prennent une **douche**.

° **Les traitements médicaux sont délivrés par un assistant sanitaire diplômé** qui travaille en liaison avec les médecins habituels du centre. Nous vous remercions de fournir une copie de l'ordonnance du médecin avec le traitement.

Privilégiez le courrier pour correspondre avec votre enfant, vous pouvez également utiliser le blog pour y déposer des messages. L'équipe les imprimera et les remettra ensuite à votre enfant.

L'enfant sera bien sûr libre d'écrire, par ailleurs, autant de fois qu'il le souhaitera. N'hésitez pas à lui fournir une enveloppe timbrée avec l'adresse pré-remplie.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant pendant le séjour :**

Lors de ce séjour, l'équipe mettra en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

ATTENTION ! Si le comportement de l'enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, et les frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

La réussite du séjour dépend aussi de l'information préalable donnée aux enfants. Il est indispensable que tous prennent connaissance de cette fiche qui a été réalisée à leur intention.

Vous devrez fournir un certificat médical de non contre-indication pour l'ensemble des activités prévues et l'attestation de réussite au test d'aisance aquatique.

► **Trousseau spécifique**

* petit sac à dos adapté à la taille de l'enfant indispensable * chapeau et lunettes de soleil * crème solaire * une bonne paire de baskets pour les balades * **sandalettes en plastique et tennis usagées** pour les activités nautiques * pantoufles * vêtement de pluie * gourde * lampe de poche
(voir aussi la fiche de trousseau)

Le linge de lit est fourni par le centre (mais pas le linge de toilette). Sauf accident, il n'est pas prévu de laver le linge des enfants pendant le séjour.

► **Argent de poche**

10 € par semaine paraissent largement suffisants. Les parents placent l'enveloppe d'argent de poche renseignée avec les documents administratifs de l'enfant à remettre sur le centre (ou au convoyeur en cas de transport). Pendant le séjour, l'argent est centralisé par le directeur dans des enveloppes personnalisées : l'enfant peut retirer l'argent dont il a besoin pendant les temps de sorties.

► **Santé**

Ne nous communiquez qu'une copie du carnet de santé de votre enfant. Les médicaments sont donnés par un assistant sanitaire diplômé, à condition que soit fournie la prescription correspondante. Détailler au maximum vos commentaires sur la fiche de renseignement (allergies, sommeil, énurésie...), pour permettre à notre équipe d'accueillir au mieux votre enfant.

► **Utilisation du téléphone portable**

Sa fourniture est déconseillée. Si toutefois c'était le cas, l'équipe se réserve le droit d'en faire la collecte et de ne les mettre à disposition que sur certains créneaux dédiés. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre association.

► **Objet de valeur**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp4, bijoux, téléphone portable, console etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

ASSURANCE

Le centre est assuré à l'APAC, assurance de la Ligue de l'Enseignement : responsabilité civile, assurance de dommages, assistance, assurance de personnes « Accident corporel ».

En cas de nécessité, le rapatriement sanitaire de votre enfant est couvert par notre assurance.

En cas de renvoi du séjour, les frais seront entièrement à votre charge.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à renvoyer obligatoirement avant le départ :

Fiche de renseignements médicaux et individuels
Attestation de réussite test d'aisance aquatique

A Ligue de l'enseignement de la Meuse
Service Vacances Pour Tous
15, rue Robert Lhuerre
55000 BAR-LE-DUC

Ou à vpt55@fol55.com

RAPPEL : l'enfant doit avoir validé son test d'aisance aquatique avant d'être admis sur le séjour

Documents à remettre le jour du départ :

Certificat médical d'aptitude aux activités physiques
Copie du carnet de santé (état vaccinal à jour)
Copie de la carte vitale + mutuelle ou CMU
Ordonnance et traitement si nécessaire
Autorisation droit à l'image
Fiche de trousseau complétée
Enveloppe d'argent de poche avec mention du montant de la somme qu'elle contient

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*rayer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Nom et prénom du mineur :

Date du test :

Aptitudes vérifiées et acquises :

1. En référence à l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles et à l'arrêté du 25 avril 2012 :

(Mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau
ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

2. En référence au code du sport :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive, voile, organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physiques ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- Nager 25 mètres
-pour la pratique du canoë, du kayak et de la nage en eau vive
-pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Nager 50 mètres
pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature :



PLAN D'ACCES :

**CENTRE ROGER GOVIN – Ligue de l'enseignement de la Meuse
PRESQU'ÎLE DE ROUGEMER
7 CHEMIN DES MILLEPERTUIS
51 290 GIFFAUMONT**

